

Votre enfant souhaite faire de l'orgue

Ce « PAPE » des instruments est un véritable orchestre. C'est l'instrument qui présente la plus grande diversité de sonorités, toutes commandées par des boutons de registres sur un à cinq claviers manuels et un clavier de pédales. Le vaste répertoire s'étend sur six siècles. Il présente une grande variété de styles selon le pays et l'époque (musique baroque française et allemande, musique romantique, symphonique, contemporaine...).

Il est souhaitable que de manière générale les parents n'assistent pas régulièrement aux leçons de leurs enfants. Cela permet l'établissement d'une bonne relation élève/professeur. Néanmoins, il pourra être demandé suivant l'âge de votre enfant d'assister au cours ponctuellement pour savoir quel est le travail demandé ou pour l'aider à travailler. Les cours peuvent avoir lieu ponctuellement en dehors du conservatoire sur les différents instruments des églises de Caen.

Il aura besoin...

- d'un piano (et non d'un clavier au toucher électronique) comme instrument de base même si vous avez déjà un orgue électronique. Ce piano devra être accordé une fois par an. On peut trouver des pianos d'occasion ou des pianos neufs d'étude de 3 000 à 4 000 € environ (souvent plus, parfois moins). Il existe une possibilité de location. Comptez environ 50 € par mois (le prix de location étant parfois déductible sur le prix d'achat) ;
- dès le milieu et surtout à la fin de la 1^{ère} année, il est obligatoire que l'élève puisse travailler sur un clavier d'orgue, soit au conservatoire (salles 219 et 305), soit sur un orgue (dans une église). L'acquisition d'un orgue électronique d'appartement est souvent nécessaire et souhaitable dès la 2^{ème} année pour pouvoir répéter régulièrement les claviers et le pédalier chez soi pour bien développer la coordination entre mains et pieds ;
- d'un tabouret de piano réglable ;
- de partitions, en début d'année pour les débutants, en cours d'année par la suite (prévoir un budget de 30 à 50 € par an). Les photocopies sont formellement interdites et rigoureusement punies par la loi ;
- dès la 2^{ème} année, prévoir l'achat d'une paire de chaussures destinées spécifiquement au jeu de pédalier.

Il lui sera demandé...

- d'assister au cours d'instrument, de formation musicale et de pratiques collectives ;
- de travailler personnellement de 20 à 30 minutes par jour en cycle I.